



Durée

1/2 journée

Publics

- Directeurs et responsables comptables, chefs comptables, comptables confirmés
- Dirigeants associations et fondations (présidents, directeurs, trésoriers...)

Prérequis

Expérience de présentation ou de lecture des comptes annuels d'entités privées à but non lucratif

Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles des documents comptables liées à l'AGP introduites par le règlement ANC 2018-06
- Savoir remplir les rubriques du CROD et du CER
- Savoir anticiper les actions à mettre en œuvre en terme de procédures, plan de comptes et systèmes d'informations



Contenu de la formation

1. Appel à la générosité du public (AGP)

- Définition et cadre juridique
- AGP et site internet
- Déclaration de campagne en préfecture
- Entités concernées et seuils
- Contrôles externes

2. Le CER et le CROD

- Présentation des modèles de CER et de CROD
- Passage compte de résultat / CROD / CER
- Comptabilité analytique et clés de répartition

3. Les rubriques de ressources du CROD et du CER

- Les ressources AGP (legs, donations, dons, ...)
- Les ressources hors AGP
- Les ressources mixtes

4. Les rubriques d'emplois du CROD et du CER

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

5. Les autres rubriques du CROD et du CER

- Traitement des fonds dédiés AGP
- Modalités de calcul du solde d'ouverture
- Contributions volontaires en nature

6. Contenu de l'annexe au CER

- Règles et méthodes comptables utilisées
- Tableau de variation des fonds propres AGP